

## Rapport du facilitateur

Facilitation du PFBC 2010-2012

### **Les contributions en provenance des partenaires:**

De la part des États membres de la COMIFAC, les efforts en faveur de la gestion durable des écosystèmes forestiers sont trop nombreux pour être énumérés en détail ici. Même en l'absence d'une réunion des chefs d'État de la COMIFAC durant la période de facilitation, les gouvernements ont continué de démontrer une volonté certaine envers la gestion durable des forêts. Les progrès en superficie de forêt sous gestion durable ont continué d'évoluer positivement. Les problèmes de gouvernance, le manque de ressources et la capacité réduite sur le plan des ressources humaines ont continué d'affecter ces progrès. Ces questions ont été traitées largement dans les diverses réunions et fora du PFBC et des divers partenaires. L'étude de cas par JMN sur l'alignement des programmes nationaux par rapport au plan de convergence de la COMIFAC, quoique limitée au Cameroun et au Burundi, montre bien les efforts constants et croissants des pays au cours des cinq dernières années.

De la part des partenaires donateurs et des partenaires techniques les projets sont nombreuses et l'étude mentionnée ci-haut a démontré que les apports de ces partenaires augmentaient à mesure qu'augmente la contribution nationale. De plus, les progrès de la REDD+ sont encourageants dans plusieurs pays et les contributions des pays partenaires de plus en plus au rendez-vous, mais encore nettement insuffisants. La COMIFAC a su se tailler une place plus importante comme intermédiaire ou gestionnaire des ces contributions, ce qui a permis à l'institution de survivre au manque de moyen attribuable aux retards de certains membres à acquitter leur contribution annuelle et certains arriérés. L'étude JMN a aussi démontré que les contributions des partenaires continuaient de croître au cours des 5 dernières années. Il faut cependant souligner que les efforts de coordination en fonction des principes d'efficacité de gestion de l'aide sont encore faibles au niveau national mais heureusement ils semblent plus forts au niveau régional, ce qui pourrait soutenir l'idée que le PFBC obtient certains résultats en matière d'harmonisation et de coordination.

### **Les réalisations de la Facilitation :**

Rappelons les trois axes de la Facilitation qui se déclinent en quelques sous-axes :

1. Appui aux politiques et à leur harmonisation en Afrique Centrale
2. Appui à la COMIFAC et à ses partenaires locaux
3. Renforcement de la gouvernance et des acquis du PFBC

1.Appui aux politiques et à l'harmonisation de celles-ci

On y note les trois sous-axes :

- *Réduction de la pauvreté et croissance économique*
- *Accords, conventions et enjeux internationaux*
- *Intégration des axes du plan de convergence dans les Programmes forestiers nationaux (PFN)*

Sous l'angle de la réduction de la pauvreté et croissance économique, l'appui à la concertation de partenaires qui ciblent des populations pauvres dont la survie repose sur les ressources de la forêt, les plaidoyers de la facilitation en faveur de la certification forestière qui requiert la mise en place de mesures sociales et de la progression du processus REDD+ vers des pratiques de redistribution des bénéfices vers les populations riveraines sont exemples d'interventions de la facilitation. Sur la question économique proprement dite, la Facilitation cherche à promouvoir l'implication du secteur privé. Sur la base de TDRs proposés par la facilitation le Cameroun a accepté de confier au CIFOR une étude de l'analyse des retombées économiques du secteur forestier afin d'en démontrer l'importance auprès des autorités qui gèrent l'économie du pays, autorités qu'il faut encore convaincre aujourd'hui que l'investissement dans la gestion durable des forêts est une activité rentable pour l'économie des pays.

Les thèmes de la gouvernance, du genre, d'équité sociale et d'environnement liés à une croissance économique durable ont été exploités durant toutes les réunions du PFBC et son site WEB a mis un effort spécial pour diffuser la connaissance acquise dans ces domaines. Un groupe de travail sur les questions EFH a été initié et la révision du plan de convergence en cours prendra en compte la dimension EFH. La Facilitation s'est alliée au SIFEE (Secrétariat international francophone pour l'évaluation environnemental pour promouvoir la dimension environnementale dans la gestion des forêts, en particulier dans le cas des UFA. La gouvernance a constitué un thème transversal durant toute la période. Un groupe de travail sur la gouvernance s'est mis en route. En matière de promotion de l'équité sociale, les interventions de la Facilitation sur le rôle de la certification, le maintien d'un lien étroit avec le réseau des populations autochtones, le soutien au réseau des femmes, l'ouverture à la foresterie urbaine. Des efforts ont été déployés pour rejoindre les populations riveraines des forêts via la radiophonie rurale. La Facilitation aura permis à des partenaires comme TI, RRI, le CIRAD et à des ONGs domiciliés dans les États membres de lever le voile sur le phénomène de l'accapement des terres au détriment des populations.

Sous l'angle des accords, conventions et enjeux internationaux, la convention sur le climat a pris une place prépondérante avec comme résultat principal, l'articulation des suites à la Déclaration d'intention conjointe sur la REDD+ signée à Durban. Un état des lieux a été préparé qui concerne les États membres. Les situations dans chaque État sont diverses mais la mobilisation envers la REDD+ est forte dans plusieurs des États membres. Il faut espérer que la présente réunion permette d'apporter le soutien nécessaire à la feuille de route adoptée par le Conseil des Ministres de la COMIFAC à sa dernière réunion. Ces questions techniques et financières demanderont l'attention de tous. La Facilitation a reconnu le dynamisme du GTBAC sur la convention pour la biodiversité et a accompagné ses divers chantiers. Des menaces importantes pèsent sur la biodiversité biologique du bassin du Congo qui ont été relevées lors de nos diverses réunions et communiqués du PFBC. Pour la convention sur la désertification, il faut regretter que la mise en œuvre de la feuille de route élaborée en 2011 et révisée en 2012 grâce

au dynamisme du Mécanisme Mondial tarde à trouver les ressources nécessaires. Cette convention, souvent qualifiée de convention orpheline, comporte des enjeux importants pour le bassin du Congo et nous avons voulu lui donner une place importante lors de l'atelier du 19 septembre. D'autres accords internationaux, comme celle sur les espèces menacées d'extinction, la préservation des zones humides et la conservation des gorilles et de leurs habitats ont reçu l'attention de la Facilitation.

Sous l'angle de programmes forestiers nationaux intégrant les axes du plan de convergence, c'est par un plaidoyer en faveur de la recherche scientifique sur les écosystèmes forestiers et secteurs connexes que la Facilitation aura favorisé une intégration des systèmes nationaux de la recherche scientifique et des initiatives régionales par une mise en commun des efforts instituts de recherche et le renforcement d'un réseau de chercheurs dans la zone COMIFAC. Il faut souligner l'adhésion récente au PFBC du CORAF/WECARD qui vient renforcer les efforts des grands instituts internationaux que sont le CIFOR, le CIRAD, l'IRD, l'ICRAF et d'autres.

## 2.Appui à la COMIFAC et à ses partenaires locaux

Ici on retrouve 2 sous-axes, celui du renforcement de la COMIFAC dont le SE COMIFAC et le renforcement des coordinations nationales.

### Renforcement de la COMIFAC :

La Facilitation accompagne la COMIFAC au sein de divers comités de pilotages de projets et de programmes visant le renforcement des axes du plan de convergence de la COMIFAC. Les partenaires donateurs du PFBC regroupés à Yaoundé ont continué d'appuyer le renforcement de la COMIFAC durant la période de la facilitation. Pour mieux coordonner leur action, accompagnés de la facilitation ils ont pris l'initiative de former un groupe de travail informel appelé PACOMIFAC qui se réunit sur une base assez régulière pour échanger sur la complémentarité des programmes d'appui. De plus, sur demande du SE COMIFAC, l'élaboration du plan de travail annuel de la COMIFAC se fait désormais dans un cadre participatif où chaque partenaire présent identifie les éléments du plan de travail qu'il va appuyer. Il serait souhaitable que d'autres partenaires techniques et financiers encore absents se joignent à ces initiatives dont ils pourront tirer certains gains d'efficacité. La Facilitation a aussi mis son site web au service de l'information sur le bassin du Congo, laquelle cherche à compléter celle qui se retrouve sur le site de la COMIFAC et vise à enrichir le plan de convergence.

La Facilitation avec les ex-facilitations a cherché à promouvoir un mécanisme de financement autonome de la COMIFAC en s'appuyant sur les résultats de discussions à haut niveau par les États membres. Les efforts n'ont pas été vains car un certain nombre de pays membres ont accepté de verser leur contribution ou de s'acquitter d'arriérés de paiement. De plus, la CEEAC a continué d'apporter son soutien financier à la COMIFAC qu'elle considère comme son institution spécialisée sur les questions forestières.

La COMIFAC constitue un ensemble institutionnel au sein duquel on retrouve des organismes de la société civile dont des réseaux et la CEFDHAC avec des fora nationaux. Ces organismes ont pour rôle le plaidoyer auprès des autorités afin de faire aboutir concrètement les priorités de la société civile. Depuis l'adoption d'une réforme importante, la CEFDHAC et ses réseaux ont

souffert d'un redémarrage difficile et lent. La Facilitation fait la promotion de la reprise du processus CEFDHAC et met tout en œuvre pour promouvoir la tenue du septième forum régional dont le but est l'adoption et la mise en œuvre d'une feuille de route régionale et d'un plan de travail triennal et la soumission de recommandations au Conseil de ministre en vue de la conservation et l'utilisation durable des ressources forestières d'Afrique Centrale. Sous la présente facilitation, après avoir été soutenu par les Facilitations antérieures, on constate avec bonheur que le RIFFEAC prend son envol.

Renforcement des coordinations nationales :

Consciente du rôle indispensable que jouent les coordinations nationales pour une harmonisation des politiques et programmes forestiers dans les pays du BC, la Facilitation s'est assurée de la participation des coordonnateurs à toutes les réunions du PFBC. De plus, la Facilitation a accompagné l'exercice de renforcement institutionnel conduit sous la houlette de la coopération française appuyé par le PACEBCo, la GIZ et JICA. Cet exercice de renforcement institutionnel pourrait requérir des efforts plus importants compte tenu de ce que le projet d'appui à la COMFAC de l'ACDI n'a pu être mis en œuvre à cause des restrictions budgétaires adoptées par le parlement canadien sur l'ensemble de ses programmes. La Facilitation a aussi favorisé des appuis matériels aux coordonnateurs de RDC et du TCHAD en lien avec la présidence de la COMIFAC.

3. Renforcement de la gouvernance et des acquis du PFBC :

Cet axe comprend les sous-axes suivants :

*Coordination et échanges d'information renforcés*

*Mobilisation des membres*

*Structure opérationnelle renforcée et suivi-évaluation*

*Communication*

*Coordination et échanges d'information renforcés*

Faute de pouvoir mettre en place, comme souhaité initialement, un tableau synoptique (inventaire/typologie, type de financement, activités) des membres donateurs en essayant de les arrimer aux axes du plan de convergence de la COMIFAC, la Facilitation aura instauré lors de ses rencontres des marchés de l'information qui permettent aux membres donateurs et à leurs partenaires d'échanger des informations en vue d'une meilleure coordination. Pour ce qui est de la REDD+, la facilitation a fait la promotion de renforcement des capacités nationales pour rapporter avec plus d'exactitude les résultats et les projets. Il reste encore à systématiser le montage et le traitement des informations qui sera généré. Une discussion sur ce sujet au cours de la présente réunion devrait permettre des progrès importants.

*Mobilisation des membres*

La Facilitation avait exploré la possibilité de réviser le cadre de coopération du PFBC, lequel constitue l'instrument d'adhésion. On voulait par un texte plus contraignant rendre plus uniforme parmi les membres et les diverses catégories de membres la participation aux chantiers du PFBC, par exemple le soutien à des groupes thématiques, le meilleur exemple étant celui de l'Allemagne qui pilote le thème du Dialogue avec la Chine. Comme l'avaient constaté les facilitations antérieures, les membres du PFBC n'acceptent pas facilement d'être contraints. Ce qu'ils apprécient du PFBC, semble-t-il, c'est l'esprit d'ouverture et de coopération volontaire qu'il dégage.

Sur un autre plan, il faut reconnaître que le nombre d'adhésions qui est passé de la cinquantaine au début de notre Facilitation atteint aujourd'hui environ soixante-dix membres. Il faudrait peut-être penser à ajouter un chapitre au cadre de coopération qui définirait de manière précise les critères d'adhésion pour rendre le processus plus transparent et répondre à des institutions nationales et régionales qui ont transmis leur candidature et sont toujours en attente d'une réponse du Facilitateur.

#### *Structure opérationnelle renforcée et suivi-évaluation*

La Facilitation a contribué à la promotion de l'actualisation du plan de convergence afin certes de rendre le plan plus sensible au genre et au contexte plus récent, mais aussi dégager des indicateurs de performance mesurables. Le SE COMIFAC a entrepris cet exercice de révision avec l'appui financier des partenaires et le SE nous parlera sans doute de ce chantier dans sa présentation lors de la session suivante.

#### *Communication*

Des efforts importants de la part du gestionnaire du site web du PFBC (WEBMASTER) et du communicateur ont résulté en un site web de plus en plus fréquenté et reconnu comme la source sûre et bien informés, particulièrement en français, sur le bassin du Congo. Mais si ce site contient aujourd'hui du matériel d'information de qualité c'est parce que vous partenaires du PFBC et autres collaborateurs y ont apporté l'élément de base : l'information pertinente, des analyses pointues, des publications scientifiques sérieuses et étoffées. Nous vous encourageons à continuer de nous alimenter.

#### **Enfin... En rétrospective :**

1. One important lesson is that more emphasis needs to be placed by the Facilitation on the economic issues from the point of view of a Minister in charge of Finances and Planning for whom no accounting of the environmental value of the forests exists in the national accounts. This is true not only in Africa but in all the world. Forest experts keep advocating for the incorporation of the environmental value of the forests and other natural resources in the State account, which is certainly highly desirable.
2. With respect to legal and regulatory issues, the Facilitation should encourage more trans-boundary initiatives involving more than one single government because this seems to produce more results and more success
3. One major difficulty with the regulation of the forest sector is with the regulation of the local market for wood products ( well documented by CIFOR studies in Central Africa ). For the international market, important progress have been made but the rewards for the private industry will need to be sustained if the regulating mechanisms are to be maintained.
4. Although the COMIFAC initiative has never been object of deep program and management review, it is our conviction that it is very useful, particularly in a sub-region with a large number of fragile and small States. COMIFAC is often referred as a model for the rest of the world.
5. There is a silo effect in the forestry sector which results in isolating the forest issues from other sectors. The Facilitation should promote and lobby for a critical mass of human capacity to

confront the complexities of a multisectoral approach.

6. Finally, one important question needs to be addressed to the CBFP members by the Facilitation: How to better commit the Head of States to SFM and to sustaining COMIFAC?